

**Annexe 51-105A3B**

**Formulaire de renseignements personnels et autorisation de collecte indirecte, d'utilisation et de communication de renseignements personnels**

Le présent formulaire de renseignements personnels et autorisation de collecte indirecte, d'utilisation et de communication de renseignements personnels doit être rempli et transmis à l'autorité en valeurs mobilières par chaque personne physique qui est tenue de le faire en vertu de l'article 10 de la Norme multilatérale 51-105 sur les *émetteurs cotés sur les marchés de gré à gré américains*. La personne qui a déjà transmis le formulaire prévu à l'Annexe 51-105A3A, *Formulaire de renseignements personnels et autorisation de collecte indirecte, d'utilisation et de communication de renseignements personnels* ou un formulaire de renseignements personnels à la TSX ou à la Bourse de croissance TSX relativement à un autre émetteur assujéti du marché de gré à gré et qui n'a aucun changement à apporter aux renseignements fournis peut transmettre le présent formulaire pour s'acquitter de cette obligation, à condition de remplir l'attestation et consentement ci-dessous.

**L'autorité en valeurs mobilières ne rend public aucun renseignement personnel figurant sur le présent formulaire, à moins d'y être obligée en vertu des lois sur l'accès à l'information.**

**ATTESTATION ET CONSENTEMENT**

Je soussigné, \_\_\_\_\_ atteste :  
(Nom de la personne, en caractères d'imprimerie)

- (a) J'ai transmis le formulaire prévu à l'Annexe 51-105A3A, *Formulaire de renseignements personnels et autorisation de collecte indirecte, d'utilisation et de communication de renseignements personnels* le \_\_\_\_\_ (insérer la date) à l'égard de \_\_\_\_\_ (insérer le nom de l'émetteur). J'ai lu et compris les questions, avertissements, attestations et consentements contenus dans ce formulaire, les réponses que j'ai faites aux questions qu'il contient et dans les pièces qui y sont jointes sont véridiques et exactes, sauf là où il est indiqué que ces renseignements sont fondés sur la connaissance que j'en ai, auquel cas je crois que les réponses sont véridiques.
- (b) J'ai lu et je comprends l'Appendice 1 ci-joint.
- (c) Je consens à la collecte, à l'utilisation et à la communication des renseignements fournis dans le formulaire et de tous les autres renseignements personnels recueillis, utilisés et communiqués, ainsi que le prévoit l'Appendice 1.
- (d) Je comprends que je transmets le formulaire à une autorité en valeurs mobilières et que le fait de fournir une information fausse ou trompeuse à cette autorité en valeurs mobilières constitue une infraction à la législation en valeurs mobilières.

\_\_\_\_\_  
**Date**

\_\_\_\_\_  
**Signature de la personne dont le nom figure ci-dessus**

\_\_\_\_\_  
**Nom de l'émetteur assujéti (ou des émetteurs assujétis)  
du marché de gré à gré à l'égard duquel (desquels)  
le formulaire est transmis**

## **Appendice 1**

### **Collecte de renseignements personnels**

Les autorités en valeurs mobilières indiquées à l'Appendice 2 sont autorisées, en vertu de la législation en valeurs mobilières, à recueillir des renseignements personnels. Elles ne rendent public aucun renseignement fourni en vertu du présent formulaire, à moins d'y être obligées en vertu des lois sur l'accès à l'information.

En signant l'attestation et consentement figurant dans le présent formulaire, vous consentez à fournir vos renseignements personnels dans le présent formulaire (les « renseignements ») aux autorités en valeurs mobilières et à ce que celles-ci utilisent les renseignements ainsi que toute autre information nécessaire à l'application de la législation en valeurs mobilières et à l'assistance en vue de l'application des lois sur les valeurs mobilières à l'étranger, ce qui peut donner lieu à la collecte d'information provenant d'organismes d'application de la loi, d'autres autorités de réglementation publiques ou non publiques, d'organismes d'autoréglementation, de bourses et de systèmes de cotation et de déclaration d'opérations pour vérifier vos antécédents, contrôler les renseignements, mener des enquêtes et prendre les mesures d'application nécessaires.

En vertu de la Norme multilatérale 51-105 sur les émetteurs cotés sur les *marchés de gré à gré américains*, vous êtes tenu de fournir les renseignements aux autorités en valeurs mobilières parce que vous êtes administrateur, dirigeant, promoteur ou personne participant au contrôle d'un émetteur assujetti du marché de gré à gré. En vertu des dispositions applicables des lois sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels, vous avez le droit d'être informé de l'existence de tous les renseignements nominatifs que tient à votre sujet une autorité en valeurs mobilières, d'en obtenir communication et de demander qu'ils soient corrigés, sous réserve des dispositions applicables de ces lois.

En signant l'attestation et consentement figurant dans le présent formulaire, vous reconnaissez que les renseignements recueillis par les autorités en valeurs mobilières peuvent, conformément à la loi, être communiqués et utilisés aux fins susmentionnées. Les autorités en valeurs mobilières peuvent également avoir recours à des tiers pour traiter les renseignements. Le cas échéant, les tiers doivent se conformer aux restrictions à l'utilisation indiquées ci-dessus ainsi qu'aux lois provinciales et fédérales sur la protection des renseignements personnels.

**Mise en garde** : Commet une infraction quiconque présente de l'information qui, au moment et eu égard aux circonstances de sa présentation, est fausse ou trompeuse sur un point important.

#### **Questions**

Si vous avez des questions sur la collecte, l'utilisation et la communication des renseignements personnels que vous avez fournis à une autorité en valeurs mobilières, vous pouvez vous adresser à elle à l'adresse ou au numéro de téléphone figurant à l'Appendice 2.

**Appendice 2**  
**Autorités en valeurs mobilières**

**Autorité de réglementation des marchés des capitaux**

**British Columbia Securities Commission**

C.P. 10142, Pacific Centre  
701, rue Georgia Ouest  
Vancouver (C.-B.) V7Y 1L2  
Téléphone : 604-899-6500  
Sans frais en Colombie-Britannique et en Alberta : 1-800-373-6393  
Télécopieur : 604-899-6506

20, rue Queen Ouest, 22<sup>e</sup> étage  
Bureau 1903, case 55  
Toronto (Ont.) M5H 3S8  
Téléphone : [●]  
Ligne sans frais en Ontario: 1-800-[●]  
Courriel : [●]

1919, prom. Saskatchewan, bureau 601  
Regina (Sask.) S4P 4H2  
Téléphone : 306-787-5879  
Télécopieur : 306-787-5899

85, rue Charlotte, bureau 300  
Saint John (N.-B.) E2L 2J2  
Téléphone : 506-658-3060  
Sans frais au Nouveau-Brunswick : 1-866-933-2222  
Télécopieur : 506-658-3059

Shaw Building, 4<sup>e</sup> étage  
95, rue Rochford  
C.P. 2000  
Charlottetown (Î.-P.-É.) C1A 7N8  
Téléphone : 902-368-4569  
Télécopieur : 902-368-5283

307, rue Black, 1<sup>er</sup> étage  
C.P. 2703 (C-6)  
Whitehorse (Yn) Y1A 2C6  
Téléphone : 867-667-5466  
Télécopieur : 867-393-6251

**Saskatchewan Financial Services Commission**

~~Suite 601, 1919 Saskatchewan Drive~~  
~~Regina (Saskatchewan) S4P 4H2~~  
~~Téléphone : 306-787-5879~~  
~~Télécopieur : 306-787-5899~~

**Alberta Securities Commission**

250, 5<sup>e</sup> rue Sud-Ouest, bureau 600  
Calgary (Alb.) T2P 0R4  
Téléphone : 403-297-6454  
Télécopieur : 403-297-6156

**Commission des valeurs mobilières du Manitoba**

400, av. St-Mary, bureau 500  
Winnipeg (Man.) R3C 4K5  
Téléphone : 204-945-2548  
Sans frais au Manitoba : 1-800-655-5244  
Télécopieur : 204-945-0330

**Autorité des marchés financiers**

800, carré Victoria, 22<sup>e</sup> étage

C.P. 246, tour de la Bourse

Montréal (Qc) H4Z 1G3

Téléphone : 514-395-0337 ou 1-877-525-0337

Télécopieur : 514-873-6155 (transmission seulement)

Télécopieur : 514-864-6381 (demande relative à la protection des renseignements personnels)

**~~Commission des valeurs mobilières du Nouveau-Brunswick~~**

~~85, rue Charlotte, bureau 300~~

~~Saint John (Nouveau-Brunswick) E2L 2J2~~

~~Téléphone : 506-658-3060~~

~~Sans frais au Nouveau-Brunswick : 1-866-933-2222~~

~~Télécopieur : 506-658-3059~~

**Nova Scotia Securities Commission**

Joseph Howe Building, 2<sup>e</sup> étage

5251, rue Duke, bureau 400

Halifax (N.-É.) B3J 1P3

Téléphone : 902-424-7768

Télécopieur : 902-424-4265

**~~Prince-Edward Island Securities Office~~**

~~95 Rochford Street, 4<sup>th</sup> Floor, Shaw Building~~

~~P.O. Box 2000~~

~~Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard) C1A 7N8~~

~~Téléphone : 902-368-4569~~

~~Télécopieur : 902-368-5283~~

Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador

Financial Services Regulation Division

C.P. 8700

Confederation Building, 2<sup>e</sup> étage

West Block

Prom. Prince Philip

St. John's (T.-N.-L.) A1B 4J6

À l'attention du Director of Securities

Téléphone : 709-729-4189

Télécopieur : 709-729-6187

**~~Gouvernement du Yukon~~**

~~Department of Community Services~~

~~Corporate Affairs, Yukon Securities Office~~

~~307 Black Street, 1<sup>st</sup> Floor~~

~~PO Box 2703 (C-6)~~

~~Whitehorse (Yukon) Y1A 2C6~~

~~Téléphone : 867-667-5466~~

~~Télécopieur : 867-393-6251~~

**Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest**

Bureau du surintendant des valeurs mobilières

C.P. 1320

Yellowknife (T. N.-O.) X1A 2L9

Aux soins du Deputy Superintendent, Legal & Enforcement

Téléphone : 867-920-8984

Télécopieur : 867-873-0243

**Gouvernement du Nunavut**

Ministère de la Justice

Legal Registries Division

C.P. 1000, succ. 570

Brown Building, 1<sup>er</sup> étage

Iqaluit (Nt) X0A 0H0

Téléphone : 867-975-6590

Télécopieur : 867-975-6594